

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022

Compte-rendu affiché le : 16 septembre 2022

Date de transmission en Sous-Préfecture :

N° 22-09-05

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 08
septembre 2022**

OBJET :

Rapport de gestion de
NOVIM – exercice 2021

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29**

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange
MORERE – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE –
Guy BERNE – Suzanne BOICHON – Régine
CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Françoise PION –
Serge GRANGE – Michel FRANCHINI - Joaquim DE
ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI –
Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD – Jean-
Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Gérard ALLANCHE - Arlette
PEREIRA à Mireille PAULET – Geneviève NIGAY à
Philippe DENIS – Christian BECUWE à Céline BENNICI
- Daniel DUCROS à Jacques DECHANDON – Marie-
Hélène BRUNET à Serge GRANGE - Gérard GRANGE
à Françoise PION – Christine PALLEY à Edith
CONSIGNY – Lydie THOLLOT à Guy BERNE – Marie-
Hélène BOUILHOL à Romain MONTELMARD.

Membre absent : André HUBERT.

OBJET DE LA DELIBERATION :

RAPPORT DE GESTION DE NOVIM – EXERCICE 2021

Monsieur Jacques DECHANDON, adjoint au maire, rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales précise dans son article L1524-5 que « les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'Administration ».

Afin de satisfaire à cette obligation, NOVIM (anciennement SEDL fusionnée avec la SEM patrimoniale 42) invite le Conseil Municipal à prendre acte du rapport de gestion et des états financiers pour l'exercice 2021, validés par l'assemblée générale de NOVIM du 30 juin 2022.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du rapport de gestion et les états financiers de NOVIM pour l'exercice 2021.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 15 septembre 2022.

LE MAIRE
Philippe DENIS.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20220914-22-09-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2022

Affichage : 16/09/2022